

Mars et Avril 2025 - N° 157

1.50 Euro

A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

LES RACINES DE LA RELIGIOSITE POPULAIRE

Le 21 avril dernier, le Pape François est décédé. Son dernier voyage apostolique hors de l'Italie s'est accompli sur notre île pour y prôner l'importance de la religion populaire. En Corse, celle-ci s'est développée à partir du XIII^{ème} siècle sous l'impulsion de la spiritualité franciscaine qui a été conçue pour donner un sens concret et religieux aux choses simples de la vie.

C'est ainsi que la bénédiction annuelle des maisons, en même temps qu'elle marque la visite du ministre de l'Église, apporte la protection divine aux foyers et rappelle combien la foi est nécessaire à la vie des hommes. De même l'établissement des confréries a pour but d'aider les pauvres à enterrer leurs morts dignement et leur apporter un soutien social. Par ces actions concrètes, elles s'inscrivent dans le sillage de l'enseignement évangélique.

Cette vision de la vie en société entraîne une certaine manière de vivre la laïcité. Il y a une continuité entre la vie familiale, sociale et politique. Dans la mentalité corse, le politique doit s'accorder, par-delà les idéologies, au religieux, parce que le religieux fait fondamentalement partie de la vie. Les options, prises par chacun au cours de son existence, ne remettent pas en cause le socle commun

sur lequel s'est construite la vie de tous dans l'enfance, voire dans l'adolescence. Beaucoup des jeunes gens d'aujourd'hui ont pour référence les récits et les enseignements de leur grand-mère qui leur servent, plus ou moins, de fil directeur dans leur vie.

C'est de cette manière que le lien social corse se trouve imprégné de religiosité et cette religiosité est, sans aucun doute, catholique dans le fond. Mais jusqu'à quel point ? Nous ne pouvons pas esquiver cette question, car la réponse oblige à différencier un attachement sentimental à des coutumes transmises et une véritable adhésion par la foi. Le premier maintient sans changement une forme, mais il n'entre pas dans la compréhension de ce qui est maintenu : c'est du folklore ; la deuxième est un mouvement de l'âme qui, au travers de la conservation des rites, rencontre le Christ dans un contact vivant et actuel.

Nous ne pouvons pas faire fi de cette distinction et nous contenter du maintien d'une forme, autrefois expression d'une foi authentique. Certes, les processions en sont des témoignages publics et les autorités civiles y prêtent volontiers leur concours. Mais, le laïcisme à la corse peut cacher une trahison plus subtile du

christianisme que le laïcisme « à la française ». Ce dernier s'oppose clairement aux buts affichés par l'Église catholique et milite pour un indifférentisme radical. Mais le premier pourrait avoir la prétention de se servir de l'Église pour ses fins propres. A minima, il s'agirait de se construire une bonne conscience à peu de frais : une contribution financière en vaut bien la peine !

Comme l'esprit démoniaque ne s'arrête généralement pas en si bon chemin, il cherche insidieusement à fausser peu à peu et à déformer les meilleures intentions. Pour y parvenir, il n'est pas nécessaire d'employer de grands arguments philosophiques ni de belles théories théologiques. Non ! Il suffit de contenir l'horizon des hommes aux limites de leur quotidien terrestre.

Angelin Leandri a réalisé un film sur la visite papale pour nous inviter à réfléchir à ce paradoxe de la société corse : capable de manifester *u fervore d'un populu* en recevant le Pape comme messager de paix, elle est le théâtre, huit jours plus tard au Lamparo, d'un drame qui coûte la vie à *Pilou*, Pierre-Louis Giorgi, son ami d'enfance, et blesse six autres personnes. Dans son analyse, le réalisateur se réfère au 5^{ème} commandement : « tu ne tueras point ». Il y voit « une réalité profonde qui s'ancre dans toute une moralité ». « On sait très bien », ajoute-t-il, « que le pilier à la fois spirituel, mais aussi, au-delà de toute religiosité, anthropologique, de toute société, c'est l'interdit du meurtre ». De fait, la violence déchire les liens sociaux qui nous unissent les uns aux autres. Elle détruit la paix, cette tranquillité qui résulte des choses bien ordonnées.

Mais, dénoncer la violence au nom du 5^{ème} commandement nous oblige à une certaine cohérence. Que penser quand cette violence est légalisée, consacrant

constitutionnellement la liberté des femmes à avorter ou autorisant l'euthanasie ? Une dénonciation ponctuelle, au nom de la religion populaire, est impuissante à préserver la santé du lien social. Elle ne peut pas lutter contre son délitement progressif... à moins d'aller puiser dans la foi vivante du Christ Sauveur dont elle est une émanation.

En Corse, cette foi a toujours été vécue avec la sainte Vierge Marie. La dévotion mariale est une des composantes principales de la religion populaire. Marie est le modèle du vrai disciple de Jésus-Christ. Dans une belle intervention sur la piété mariale que nous reproduisons en fin de bulletin, le Pape François met l'accent sur le fait qu'elle disparaît sans cesse au profit de son Fils : *vers Jésus par Marie*. Quand la religion populaire nous propose de vénérer la figure de la Vierge sainte, elle ne peut pas s'arrêter simplement à la statue présentée, comme ici à Ajaccio *A Madunnuccia*, ni même à la femme qu'elle représente ; elle nous invite à contempler celle qui, en union avec le Christ, a donné sa vie pour notre salut au pied de la Croix. Rien de moins !...

Alors nous sommes appelés à lever la tête vers le Ciel. Nous ne pouvons pas nous limiter à nos intérêts temporels, ni à une visée terrestre qui réglerait simplement nos rapports sociaux. Il nous faut aller par Marie à Jésus, en acceptant à notre tour de nous dépouiller de nous-mêmes pour vivre pleinement du Christ. L'exigence est radicale, elle prend notre vie à la racine afin de la vivifier toute entière. Alors la religion populaire n'est plus seulement une manifestation spontanée et superficielle, mais l'expression authentique que désormais notre vie s'oriente, dans toutes ses dimensions, à la réalisation de la volonté divine. Ch'ella sia cusi !

Abbé Hervé Mercury.



Le 9 octobre, la Commission du Patrimoine de la Mairie est venue visiter la chapelle Notre-Dame de Lorette. Le but était de faire le point sur l'existant après des échanges par mail en 2020 et 2021. Mme Marie-Laure Mattei-Mosconi, directrice des Patrimoines de la ville d'Ajaccio, était accompagnée d'une collaboratrice, Mme Mickaele Laury, et de l'ingénieur chargé des travaux, M. Gautier Bouscarat. L'abbé Mercury leur a fait le tour du "propriétaire", exposant les diverses phases par lesquelles l'intérieur a été transformé ces dernières années : restauration du clocher, établissement de l'autel en marbre, chœur en travertin, mise en place des deux crédences en marbre, agrandissement de la niche de la chapelle de la Vie et réfection de ses enduits. La visite s'est bien déroulée. La directrice va demander une mesure de protection pour les portes en fer artisanales qui ferment la chapelle annexe Bacciochi. Elle a également proposé la restauration de la fresque centrale dans le cadre d'un chantier école...



Le 14 octobre, l'abbé Mercury a donné son enseignement sur l'Apocalypse au Sacré-Cœur en poursuivant l'analyse de la vision céleste à partir de Ap. 4, 9. Une véritable liturgie se déroule sous les yeux de saint Jean. Elle servira de modèle à l'élaboration de notre liturgie eucharistique. Les animaux qui représentent la création, rendent honneur et gloire à Dieu et s'exclament : saint, saint, saint est le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, qui était, qui est et qui vient. A la Messe,

nous nous en faisons l'écho avant l'entrée dans le grand mystère, au Canon, quand le Christ immolé est présenté réellement à nouveau sur l'autel. Les 24 vieillards, c'est-à-dire tous les justes, adorent l'Eternel en disant : vous êtes digne de recevoir gloire, honneur et puissance. De même, juste avant le *Sanctus*, dans la préface, le prêtre rappelle cette adoration : *vere dignum et justum est*, il est vraiment digne et juste. Une partie de notre liturgie a été manifestement calquée sur la vision de la liturgie céleste que saint Jean nous montre ici. Il y aura d'ailleurs d'autres occasions d'y revenir.

La lecture se poursuit par la deuxième partie de la vision de la cour céleste : au début du chapitre 5, Jean voit un livre. Il est écrit en dedans et en dehors, mais il est scellé par sept sceaux de sorte que personne ne peut l'ouvrir. Ce livre, c'est la Bible qui donne aux hommes le vrai sens de l'histoire.

Sept mystères de notre religion ouvrent à l'intelligence de ce livre et nous font comprendre quelle signification l'histoire des hommes a aux yeux de Dieu. Ces mystères sont : la conception miraculeuse du Christ, sa naissance non moins miraculeuse, sa passion, sa descente aux enfers, sa résurrection, son ascension et son avènement au dernier jour pour juger les vivants et les morts. Le livre, c'est donc la sainte humanité de Jésus, écrit au dehors, puisque rendu visible à tous par l'incarnation, et au-dedans, par l'intimité qu'il crée avec Dieu dans nos cœurs.

Malheureusement, le livre est fermé à notre compréhension. Alors est annoncé un lion pour l'ouvrir. Pourtant, c'est l'Agneau qui apparaît : contrairement à ce que les Juifs attendaient, le Sauveur ne vient pas en usant de force et de violence, mais de douceur et de patience. Cet agneau, debout et vivant, est immolé. « La liturgie ne s'accomplit plus comme la première fois, écrit Barsotti, dans la succession du temps, où les deux

aspects qui constituent l'acte du mystère furent séparés : d'abord la mort, puis la résurrection. Maintenant, au contraire, la liturgie rend présente les deux aspects en un seul acte : l'Agneau égorgé est sur ses pieds, mort et ressuscité, sur l'autel. Ainsi en est-il dans la liturgie de la messe, ainsi dans le ciel... Mort et résurrection sont un seul acte, un seul mystère. Les aspects qui composent le mystère du Christ ne sont plus séparés ni divisés : le Christ victime est présent dans la résurrection, revêtu de la gloire divine » (Barsotti, p. 114).

La vision de l'Agneau immolé et vivant est une explication imagée de ce qui se réalise véritablement, quoiqu'invisiblement, dans nos églises quand le prêtre prononce les paroles de la consécration. Jésus est là présent avec son Corps réel, sous l'apparence du pain, séparé de son Sang tout aussi réel, sous l'apparence du vin. Cette séparation sacramentelle signifie l'immolation, c'est-à-dire la mort offerte. En même temps, il s'agit de Jésus tel qu'il est aujourd'hui vivant avec le Père dans l'éternité. Ce mystère de permanence se superpose à celui de son sacrifice qu'il présente sans cesse à nouveau dans notre temps historique. Comme dans le Ciel de Jean, l'Agneau « qui a été égorgé » (Ap. 5, 12) est debout parmi nous pour recevoir nos hommages.

Notre rôle est de reconnaître à l'heure présente les bienfaits reçus de sa part. C'est pourquoi le sacrifice de Jésus sur la Croix, non seulement nous a rachetés pour Dieu de toute tribu, langue, peuple ou nation, mais il nous a faits rois et prêtres pour notre Dieu afin de régner sur la terre (Ap. 5, 9-10). Le baptême nous octroie la capacité de recevoir les fruits du Saint Sacrifice de la Messe. Ce sacerdoce commun nous donne de rendre un honneur officiel et public à l'Agneau qui opère notre salut.

Celui-ci est représenté avec sept cornes qui désignent l'abondance des sept dons du Saint-Esprit envoyés sur la terre pour que la Charité divine déborde sur toute la création. La grâce de Dieu est donnée par le Christ pour renouveler les esprits, les transfigurer et les conduire à glorifier le Créateur, qui s'est fait aussi Rédempteur par l'offrande de sa vie pour nous. C'est le sacrement de la confirmation qui nous fait aussi participer à cette plénitude des dons et celui de l'ordre permet aux ministres de l'Eglise d'exercer une part du pouvoir de Jésus sur la terre.

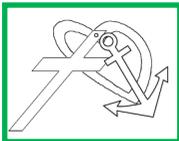
La configuration de nos autels tient compte des indications de l'Apocalypse. Avec l'Agneau, l'Apôtre bien-aimé associe ceux qui ont été « tués pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient rendu » (Ap. 6, 9). A l'ouverture du 5^{ème} sceau, il les voit placés sous l'autel. De là provient certainement la tradition de placer un tombeau de saints martyrs dans l'épaisseur de la table d'autel. Cette table, ointe d'huile et marquée de 5 croix pour les 5 plaies, symbolise le Christ lui-même. Dans l'action sacrificielle, ceux qui ont aussi versé leur sang par fidélité à son nom lui sont intimement associés. Le livre de l'Apocalypse est source d'inspiration liturgique.



Le mardi 22 octobre, le groupe de la lecture priante s'est réuni à la chapelle Notre-Dame de Lorette pour sa 6^{ème} séance sur l'Apocalypse. Les participants ont médité sur les passages suivants : la cour céleste devant l'Agneau (Ap. 5, 6-14) ; les âmes sous l'autel du 5^{ème} sceau et les cataclysmes du 6^{ème} sceau (6, 9-17) ; la

foule des saints et leurs louanges à Dieu (7, 9-17). Ces trois extraits de connotation liturgique marquée ont été mis en rapport avec les 4 récits de l'Institution de l'Eucha-

ristie que le Nouveau Testament nous a transmis : Mt 26, 26-29 ; Mc 14, 22-25 ; Lc 22, 14-20 et 1 Co 11, 23-26. Cette mise en relation nous permet de mieux comprendre la figure symbolique de l'Agneau de l'Apocalypse : il s'agit de Jésus qui s'immole à la Cène comme sur la Croix. Ce rappel du contexte dramatique de la Passion dans la contemplation de la cour céleste rendant gloire et honneur à Dieu et au Sauveur nous fait mieux comprendre le poids d'éternité des actions du Christ et leurs prolongements dans le cours de toute l'histoire humaine. Chacun a apporté sa petite pierre à l'appréhension de ces textes qui dévoilent le Mystère pascal et son déploiement dans le quotidien de nos vies.



Le 1^{er} et le 2 novembre, l'Eglise rend successivement honneur à tous les saints du Ciel et à nos fidèles défunts. Pour l'occasion, les deux messes ont été chantées. Savoir que des hommes et des femmes comme nous ont atteint, avec la grâce de Dieu, la perfection d'une vie humaine nous encourage à persévérer dans nos bonnes résolutions et à supplier Dieu, comme ils l'ont fait eux-mêmes, de nous assister sans cesse dans notre progression vertueuse. Ce regard porté sur les réalités célestes développe en nous la vertu d'espérance. Celle-ci se fonde sur la foi, parce qu'elle sait que Dieu s'occupe sans cesse de nous par sa Providence. Dans cet esprit, nous adressons nos prières en faveur de ceux qui nous ont quittés afin que Dieu les regarde avec miséricorde et leur accorde, au plus tôt, la récompense de la Vie éternelle. *Requiescant in pace* ! Qu'ils reposent dans la paix du Seigneur...



Le samedi 9 novembre, l'abbé Mercury, nouvellement promu conseiller spirituel de secteur des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, s'est rendu à Bastia pour une journée consacrée au thème de l'autorité. Après la présentation des quelques membres présents et la célébration de la Messe, un repas a renforcé la cohésion du groupe. L'après-midi, notre desservant a éclairé l'étymologie du mot « auctoritas ». Il s'agit de la capacité à faire grandir autrui, ce qui constitue une véritable responsabilité de l'entrepreneur. Le pouvoir de celui-ci ne consiste pas à s'imposer de manière abusive ou intrusive, mais à augmenter autrui, à l'aider à s'accomplir pleinement. C'est une action délicate, car il faut produire un effet sur l'autre en le guidant dans le plein accomplissement de lui-même par sa collaboration volontaire. Pour cela, le mieux est qu'il se mette au service d'un projet commun auquel il puisse adhérer. Susciter cette adhésion n'est possible qu'à la condition d'un projet souple et constamment révisé, parce que ce projet doit être adapté au plus juste en fonction des objectifs de l'entreprise dans le respect de son histoire depuis sa fondation jusque dans son dernier développement. Pour réussir, il faut s'en remettre à un maître intérieur qui montre le chemin au travers des écueils de la vie. Ce maître par excellence est Celui qui tient l'univers dans sa main, le Christ Rédempteur dont la Parole est créatrice. Par la prière, chacun le rejoint pour qu'il éclaire sur les décisions à prendre et qu'il donne la force de les réaliser. C'est ainsi que l'entrepreneur chrétien met son entreprise au service du Royaume de Dieu et facilite le salut des hommes par une vie sociale purifiée dans une fidélité accrue aux principes précieux de la doctrine catholique sur la société. Un encouragement à approfondir ces principes pour découvrir les moyens de les mettre aujourd'hui en œuvre dans la vie professionnelle.



Le lundi 11 novembre, l'enseignement sur l'Apocalypse s'est poursuivi avec l'étude du cantique nouveau (Ap. 5, 9-10) et l'ouverture des premiers sceaux. Le chant nouveau donné aux hommes célèbre la rénovation du monde par l'Évangile. Pour avoir des adorateurs en esprit et en vérité, le Saint-Esprit a changé l'humanité : « vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu » (Ap. 5, 10). Par le baptême et tous les sacrements qui suivent, Dieu nous rend capables de participer à son service en offrant le Christ

comme médiateur et en s'offrant nous-mêmes à Lui. Nous acquérons le pouvoir d'expier l'injustice faite à Jésus-Christ. Nous proclamons sa puissance, par laquelle il est resté fidèle jusque dans sa mise à mort comme blasphémateur ; sa divinité face à sa condamnation qui entendait la nier ; sa sagesse contre l'imposition de la robe des fous ; sa force tranquille en opposition à la violence des hommes ; son honneur en réponse aux crachats, coups et gifles ; sa gloire au regard du gibet de la croix ; enfin, sa bénédiction pour contrebalancer la malédiction des Juifs (Ap. 5, 13). Au bilan final, toute la création reconnaît cette grandeur divine de l'humanité du Christ et l'adore.

Puis, les sceaux sont ouverts les uns après les autres. Cette ouverture manifeste le jugement que Dieu porte sur le monde, la façon dont il le regarde, et « l'intelligence de la parole divine se fait par la réalisation exacte de tout ce que la parole annonçait » (Barsotti, p. 121). En d'autres termes, nous comprenons le dessein de Dieu en constatant l'efficacité de son intervention dans notre histoire. En effet, la juste interprétation de la Parole divine se mesure à sa réalisation effective : Dieu avait annoncé les principales étapes de notre salut et cette parole « suscite ce qu'elle énonce, crée ce qu'elle dit » (Barsotti, p. 122). Le Christ devait mourir pour notre salut, puis ressusciter et monter aux cieux. C'est ce qui s'est réalisé. Le point central de l'interprétation de ces événements est le Sacrifice rédempteur de l'Agneau pascal.

L'ouverture des sceaux met aussi en relief cette vérité que « le temps est dans l'éternité... car l'éternité n'est pas un temps indéfini mais un seul acte. Dans cet acte est toute la succession du temps » (Barsotti, p. 123). Il est important de le comprendre : l'éternité n'est pas un temps à côté de notre propre temps qui s'écoule dans l'histoire ; elle englobe le temps historique qui passe dans cet acte unique et immobile du temps de Dieu. Les sceaux ouverts ne désignent donc pas des époques différentes et successives, « mais les constances de ce temps qui va de la résurrection à la parousie » (ibid.), car ces deux événements qui marquent, dans le temps présent, la victoire du Christ sur la mort et l'efficacité de son sacrifice, sont chargés d'éternité.

Quand le premier sceau est ouvert, un cheval blanc apparaît. Son cavalier, c'est le Christ lui-même. Il tient un arc et on lui donne une couronne, signe de sa puissance absolue sur l'univers en tant que créateur et rédempteur. Il sort en s'incarnant et il chevauche en vainqueur. Le blanc marque une participation à sa sainteté. Avec le cheval de guerre est représenté l'ensemble des premiers prédicateurs de l'Évangile. Armés de l'Esprit Saint pour lancer les traits de Dieu, ils mettent en fuite les ennemis et blessent les justes des flèches de l'amour divin. Pour atteindre leur cible, leurs armes sont nouvelles : douceur, vérité et patience.

(à suivre)

Dans la tradition catholique il y a cette devise, cette expression : (...) *Ad Jesum per Mariam*, « vers Jésus par Marie ». La Vierge nous montre Jésus. (...) La Vierge est la mère qui nous amène par la main vers Jésus. Jamais la Vierge indique elle-même, la Vierge indique Jésus. Telle est la piété mariale : vers Jésus par les mains de la Vierge. Saint Paul définit la communauté chrétienne comme « une lettre du Christ, produite par notre ministère, écrite non pas avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non pas, comme la Loi, sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur vos cœurs » (2 Co 3, 3). Marie, en tant que premier disciple et figure de l'Église, est elle aussi une lettre écrite avec l'Esprit du Dieu vivant. C'est précisément pour cette raison que « tout le monde peut en avoir connaissance et la lire » (2 Co 3, 2), même par ceux qui ne peuvent pas lire les livres de théologie, par ces « petits » à qui Jésus dit que les mystères du Royaume, cachés aux sages, sont révélés (cf. Mt 11, 25).

En prononçant son « oui », (...) c'est comme si Marie disait à Dieu : « Me voici, je suis une tablette pour écrire : que l'Écrivain écrive ce qu'il voudra, qu'il fasse de moi, ce qu'il veut, le Seigneur de toutes choses ». A l'époque, on écrivait sur des tablettes cirées ; aujourd'hui, nous dirions que Marie s'offre comme une page blanche sur laquelle le Seigneur peut écrire ce qu'il veut. Le « oui » de Marie à l'ange (...) représente « le sommet de tout comportement religieux devant Dieu, puisqu'il exprime, de la manière la plus haute, la disponibilité passive unie à l'empressement actif, le vide le plus profond qui s'accompagne de la plus grande plénitude ». Voici donc comment la Mère de Dieu est un instrument de l'Esprit Saint dans son œuvre de sanctification.

Au milieu de la profusion infinie de mots dits et écrits sur Dieu, sur l'Église et sur la sainteté (...), elle propose seulement deux mots que chacun, même le plus simple, peut prononcer en toute occasion : « Me voici » et « fiat ». Marie est celle qui a dit « oui » au Seigneur et, par son exemple et son intercession, elle nous incite à Lui dire aussi notre « oui », chaque fois que nous sommes confrontés à une obéissance à acter ou à une épreuve à surmonter. A chaque époque de son histoire, mais particulièrement en ce moment, l'Église se trouve dans la situation dans laquelle se trouvait la communauté chrétienne au lendemain de l'Ascension de Jésus au ciel. Elle doit prêcher l'Évangile à toutes les nations, mais elle attend la « puissance du Très Haut » pour pouvoir le faire. Et n'oublions pas qu'à ce moment-là, comme nous le lisons dans les Actes des Apôtres, les disciples étaient réunis autour de « Marie, mère de Jésus » (Ac 1, 14).

Il est vrai qu'il y avait aussi d'autres femmes avec elle dans le cénacle, mais sa présence est différente et unique parmi toutes. Entre elle et l'Esprit Saint, il existe un lien unique et éternellement indestructible qui est la personne même du Christ, « conçu du Saint Esprit et né de la Vierge Marie » comme nous le récitons dans le Credo. L'évangéliste Luc souligne délibérément la correspondance entre la venue de l'Esprit Saint sur Marie à l'Annonciation et sa venue sur les disciples à la Pentecôte, en utilisant des expressions identiques dans les deux cas. Saint François d'Assise, dans l'une de ses prières, salue la Vierge comme « fille et servante du très haut Roi et Père céleste, Mère de notre très Saint Seigneur Jésus Christ, épouse de l'Esprit Saint ». Fille du Père, Mère du Fils, Épouse de l'Esprit Saint ! On ne saurait illustrer avec des mots plus simples la relation unique de Marie avec la Trinité. (...) Apprenons d'elle à être dociles aux inspirations de l'Esprit, surtout quand Il nous suggère de nous « mettre en route avec empressement » et d'aller aider quelqu'un qui a besoin de nous, comme Marie l'a fait immédiatement après que l'ange l'a quittée (cf. Lc 1, 39).

H O N O R A I R E D E M E S S E

La Messe n'a pas de prix estimable en argent. Cependant, déjà dans l'Ancien Testament, le prêtre recevait pour sa propre subsistance une part de ce qui était sacrifié. L'Église a repris cet usage sachant, avec saint Paul, que « les ministres du temple vivent du temple » (1 Cor. 9, 13).

L'honoraire reçu par le prêtre pour offrir le Sacrifice est une offrande en stricte justice qui lui revient intégralement en propre selon les normes canoniques. Il est considéré comme le salaire du Père éternel à son Ministre par l'intermédiaire du fidèle. Il a donc une dimension d'ordre mystique. C'est la raison pour laquelle le don que vous remettez au prêtre lui est personnel et ne peut être prélevé par aucune instance ecclésiastique ou laïque.

Depuis 2020, la Conférence des Évêques de France conseille de respecter le barème suivant :

Messe 18 € - Neuvaine 180 € - Trentain 630 €

L E N E R F D E L A G U E R R E

L'aumône au Clergé (ou denier du culte) est l'aumône que les catholiques ont la grave obligation de verser annuellement depuis la séparation de l'Église et de l'État en 1905 « afin de promouvoir le culte divin et de procurer aux prêtres ce qui leur est nécessaire pour une **honnête** subsistance. » Cette contribution manifeste la dette de reconnaissance des fidèles envers les ecclésiastiques qui s'occupent d'eux. De ce point de vue, elle est un dû en justice. Elle est récoltée en vue de la formation doctrinale, spirituelle et sacramentelle des fidèles, de la dignité des cérémonies liturgiques et du secours matériel aux pauvres.

Elle reste pourtant une aumône, parce que son montant varie en proportion des ressources de chacun. La générosité préside à ce don et est proportionnelle à ce que chacun pense devoir dans sa vie aux ministres de l'Église. Dans un budget familial, il y a des dépenses obligatoires (nourriture, habillement, charges, ...) et d'autres facultatives. Dans quelle catégorie devrais-je placer ce qui permettra au prêtre de vivre décemment ? Et à combien estimé-je l'importance du prêtre dans ma vie ? Mon aumône annuelle au Clergé est proportionnée aux réponses à ces questions.

Les quêtes, l'aumône au clergé et les dons sont exclusivement versés à l'**Association culturelle Santu Lisandru Sauli** qui s'occupe de tout ce qui a directement trait au Culte divin et à l'indemnité kilométrique de son ministre. Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal, pour déduction de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Comme la déduction est de 66 %, pour un don de 100 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66 €. Ce reçu est envoyé généralement au mois de mars de l'année qui suit. Merci d'avance pour votre générosité !

Une autre association assume une part des dépenses liées à l'apostolat corse de rite tridentin : l'association culturelle **A Crucetta** prend en charge la procure et les moyens d'information pour mieux connaître la Foi catholique et sa célébration dans le rite tridentin. Elle participe à l'édition du présent bulletin, maintient à jour le site a-crucetta.fr et assure l'impression des livrets de Messe, images, etc. Vous pouvez également apporter votre soutien à cette association et à son action apostolique.

A Ajaccio, l'association **Les Amis de la Chapelle** s'occupe de l'entretien de Notre-Dame de Lorette.

L'Abbé Dufour, délégué en Haute-Corse, a choisi d'être financièrement indépendant.